

ANNÉE	Licence 3
PARCOURS	Majeure
SEMESTRE	Semestre 6
CODES & INTITULÉS	Unité : UE 1 – Langue et grammaire
	Élément : VGE6 E11 – Pratique orale
RESPONSABLE	Héloïse Perbet heloise.perbet@univ-fcomte.fr
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	S. Benal A. Lynn

POINTS ECTS : 3

VOLUME HORAIRE : CM : 12 h ; TD : 24 h ; travail personnel : 60h

Détails du module et Contenu des cours

- CM de Lexicologie, 12h : ce CM ne sera pas assuré cette année.
- TD d'expression orale, 12h : travail des compétences langagières orales à travers des exposés individuels et des débats collectifs menés par l'étudiant.e évalué.e (équipe pédagogique : lecteurs.rices).

Compétences à acquérir et objectif des cours

- Présenter un exposé à l'oral en soignant sa prononciation, sa fluidité et son accentuation.
- Mener des débats et animer des discussions.

Bibliographie

Ouvrages obligatoires

--

Ouvrages recommandés

--

Contrôle des connaissances

Rappels

La présence aux TD (Travaux Dirigés) et la préparation du travail demandé sont obligatoires. En cas d'absence, il faut faire parvenir à votre enseignant.e un justificatif officiel (certificat médical, convocation à un examen...). L'appel est fait lors des TD et les notes du module ne sont pas prises en compte dans le calcul final s'il y a trois absences injustifiées (ABI) au cours du semestre, ce qui entraîne l'obligation pour vous de passer les examens du module en session 2 (rattrapages de juin). La présence aux CM (Cours Magistraux) est une nécessité pédagogique, même si l'appel n'est pas fait lors des CM.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être envoyé à l'enseignant.e dans un délai de 48h (certificat médical, convocation à un examen). Une absence justifiée (ABJ) donne droit à une note de 0 à l'élément constitutif, ce qui permet le calcul des notes du module. Sinon, vous êtes défaillant.e (DEF) pour l'ensemble du module, ce qui bloque la compensation entre les modules à l'intérieur du semestre. Les modules non validés peuvent être repassés en session 2 (rattrapages de juin).

Contrôle continu (CC) – Session 1

- Lexicologie : le CM n'étant pas assuré, cette matière ne sera pas évaluée.
- Pratique orale : **1 contrôle oral de 30 à 60 min** (présentation orale individuelle suivie d'une discussion / d'un débat animé.e par l'étudiant.e). La participation orale de chacun.e au cours de tout le semestre pourra être prise en compte dans l'évaluation. La note finale obtenue compte pour **100%** de l'EC VGE 6E11.

Dispensés de contrôle continu (DCC) – Session 1

Les étudiant.e.s inscrit.e.s en DCC devront passer **un contrôle oral de 10min maximum** (exposé sur un sujet ayant trait à la culture anglophone, précédemment validé par l'enseignant.e).
Merci de contacter la responsable de module (heloise.perbet@univ-fcomte.fr) à mi-semestre pour connaître les modalités exactes de l'épreuve.

Rattrapages – Session 2

Un contrôle oral de 10min maximum (exposé sur un sujet ayant trait à la culture anglophone, précédemment validé par l'enseignant.e).